

RAPPORT ANNUEL 2008



Zone artisanale – BP 15
53440 MARCILLE LA VILLE (France)
Tél : +33 (0)2 43 00 71 22 – Fax : +33 (0)2 43 00 65 20
http : www.ermo-group.com
E-mail : finance@ermo-group.com
Code ISIN : FR0000063950



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

COMPTES CONSOLIDES

• Rapport de gestion du groupe	p. 5
• Bilan consolidé	p. 9
• Résultat consolidé	p. 11
• Tableau de variation des capitaux propres consolidés	p. 12
• Tableau des flux de trésorerie	p. 13
• Annexe aux comptes consolidés	p. 14
• Travaux du conseil d'administration et procédures de contrôle interne	p. 27
• Attestation du rapport financier annuel	p. 34
• Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 35

COMPTES SOCIAUX

• Rapport de gestion	p. 38
• Bilan	p. 44
• Résultat	p. 46
• Annexe aux comptes sociaux	p. 48
• Tableau de financement	p. 58
• Rapport général des commissaires aux comptes	p. 60
• Rapport spécial sur les conventions réglementées	p. 62
• Résultats des cinq derniers exercices	p. 65



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 juin 2009
RAPPORT FINANCIER 2008



COMPTES CONSOLIDES



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

RAPPORT DU GROUPE

COMPTES CONSOLIDES

- **Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2008 ressort à 17 998 604€ contre 21 639 476 € au 31 décembre 2007, soit une baisse de 16,83%.**

Néanmoins, ce chiffre d'affaires 2008 prend en compte la sortie de la société 3MO du périmètre du groupe. A périmètre comparable, la variation est positive de +1,20 % d'un exercice à l'autre

Nous avons maintenu notre stratégie de développement des technologies multi empreintes, hautes cadences, mono et multi matières, parois fines et moules à étages, nous avons renforcé notre position sur les secteurs porteurs et émergents tels que les emballages, la cosmétique, le bouchon ou le médical.

Les subventions d'exploitation se sont élevées à **237 046€ contre 191 282 € en 2007 en progression de 19,31%**.

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits ont représenté **427 841€ contre 443 590€** sur le précédent exercice, soit une baisse de 3,56%.

Les achats consommés se sont fortement contractés à **4 031 788 € contre 5 319 499 €** en 2007, (- 24,21%).

Les charges de personnel ont également diminué à **7 580 001 € contre 9 150 2 92 €** sur l'exercice précédent, soit une baisse de 17,16%.

Les autres charges d'exploitation ont baissé, de façon significative à **3 500 012 € contre 4 799 775 € soit une variation de 27,08%**.

Les impôts et taxes s'élèvent à **722 803 € contre 745 740 €** l'exercice précédent, soit une légère baisse de 3,08%.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir ont décré de 15,46 % à 1 966 868 € contre 2 326 729 € en 2007; les dotations et provisions sur actif circulant s'élèvent à 68 225 € contre 17 649 € l'année précédente, soit une hausse de 74,13%. Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 312 950 € contre 298 770 € en 2007, soit une légère hausse de 4,53 %; les autres charges et produits non récurrents s'élèvent à 39 004 € contre 166 263 € en 2007 (76,54%).

- **En conséquence, le résultat opérationnel est en net redressement, qui fait ressortir un gain de 519 849 € contre une perte de 217 842 € en 2007.**

Les produits des autres valeurs mobilières s'élèvent à 53 352 € contre 46 221€ l'année précédente, soit un gain de 15,42%.

Les autres intérêts et produits assimilés se montent à 285 025€ contre 266 562€ en 2007.

Les différences positives de change ressortent à 17 732 € contre 37 616 €.

Les intérêts et charges assimilées représentent 214 443 € contre 249 046 €.

Les différences négatives de change ressortent à 396 143 € contre 963 € fortement impactées par la baisse significative du Zloty.

- **Le résultat courant des entreprises intégrées est de 206 129 € contre une perte de 117 451€ sur l'exercice précédent.**

Après prise en compte de l'impôt sur les résultats (159 784 € contre - 143 462 €),

- **le résultat net part du groupe est un bénéfice de 46 346 € contre un bénéfice de 25 684 € en 2007.**

La trésorerie nette au 31 décembre 2008 est de 5 568 088€.

Le groupe conserve son autonomie financière : les dettes financières représentent 39,94% des capitaux propres de l'ensemble consolidé contre 52,79% au 31 décembre 2007.

LES RESULTATS 2008 DE NOS FILIALES :

En France :

FREE INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires de la société FREE INDUSTRIE constitué essentiellement de prestations de services qu'elle dispense au groupe, s'est élevé à 2 614 061 € contre 2 741 631 € en baisse de 4,7%, et son résultat est un déficit 67 827 € contre un bénéfice de 85 936 € en 2007. Les charges d'exploitation sont restées stables durant cet exercice (-0,9%) ; l'effectif moyen a légèrement baissé (32 contre 34). Les comptes de l'exercice ont été impactés par une charge d'impôt (IS) en augmentation de 116%. A noter que la société est arrivée au terme de ses échéances de crédit bail.

L'immeuble social a été acquis au premier semestre 2008. Cette société fait l'objet d'une restructuration qui doit aboutir à son absorption par ERMO courant 1^{er} semestre 2009.



TECHMO 61

L'année 2008 a été marquée par une belle progression du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 534 634 € contre 2 167 558 € en 2007, (+16,9%), après la stabilité des trois derniers exercices. De même, le résultat net s'élève à 73 313 € contre 19 706 € à fin 2007. Le résultat d'exploitation ressort à 98 572 € contre une perte de -15 845 € en 2007, malgré la prise en charge d'une hausse des d'impôts et taxes (+49%) et une dotation importante aux amortissements des immobilisations (+42,5%) conséquence des investissements de l'exercice précédent.

MOLDS HIGH TECH 2000

Le chiffre d'affaires 2007 avait connu une forte hausse (+ 33%) à 2 247 380, 85 €. En 2008, la société a conservé son niveau de chiffre d'affaires (2 190 458 €) et a amélioré son résultat net qui s'élève à 84 828 € en 2008 contre 74 450 € en 2007 (+ 12,23%). Cette société fait l'objet d'une restructuration qui doit aboutir à son absorption par ERMO courant 1^{er} semestre 2009.

MOULINDUSTRIE

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008, la société a consolidé son niveau de chiffre d'affaires à 8 026 938 € contre 7 941 556 € en 2007. Néanmoins la baisse de la production stockée ramène le total des produits à 7 882 741 € contre 8 441 156 € en 2007. Les résultats d'exploitation (211 637 € - 34,89 %) et résultats net (164 506 € -24,77%) sont en baisse. Néanmoins la société continue à mener des actions importantes en terme de recherche et développement

CARAU (société civile immobilière)

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé à 315 390 €, contre 303 310 € en 2007, et son résultat est un bénéfice de 111 104 € contre un résultat positif de 89 921 € en 2007 en progression essentiellement grâce à l'augmentation des produits financiers.

A l'étranger :

ERMOSOGA

Son chiffre d'affaires 2008 est de 3 945 849 PLN ; le résultat d'exploitation 2008 s'est élevé à 75 738 PLN mais le résultat net est une perte de 1 124 817 PLN essentiellement due à une perte de change de plus de 1 million de PLN consécutive à la chute du Zloty .En 2007, son chiffre d'affaires était de 4 151 000 PLN, son résultat d'exploitation s'élevait à 296 941 PLN et le résultat était bénéficiaire de 94 000 PLN.

ERMO NORTH AMERICA

Le chiffre d'affaires 2008 est de 510 323 cad contre 193 474 cad en 2007. Son résultat net est une perte de 18 079 cad contre une perte de 297 cad en 2007

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.

FAITS MARQUANTS

L'activité a été très contrastée avec une atonie sur les 3 premiers trimestres compensée par des réalisations d'affaires concentrées sur le 4^{ème} trimestre.

L'exercice 2008 a été également marqué par le désengagement de notre filiale 3MO qui a conduit à la cession de son fonds de commerce à effet du 1^{er} janvier 2008 pour un montant de 500 001 €.

FACTEURS DE RISQUES

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.

• INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement.



Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités de la manière suivante :
Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.
Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.
En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2008.

- **RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITIQUES**

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.
La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.
La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.

- **LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS**

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.
La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

- **RISQUES DE MARCHES**

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.
Les pertes latentes sur change font l'objet d'une provision pour risques. Ainsi qu'il est présenté en note 6 de l'annexe des comptes sociaux, les immobilisations financières de la SA ERMO incluent une créance rattachée à une participation d'un montant de 1 175 800 PLN, soit 304 627 € (coût historique). Au passif du bilan figure un emprunt d'un montant de 304 627 K€ souscrit auprès d'un établissement de crédit et d'échéances identiques à celle de la créance rattachée. La société ERMO a effectué avec ledit établissement une opération d'échange de devises (SWAP) afin de couvrir le risque de change associé à cette opération.
Néanmoins, la crise financière a entraîné une forte baisse du Zloty dont l'ampleur n'était pas prévisible, et, par voie de conséquence, une perte de change qui a fortement impacté nos comptes consolidés ainsi qu'il précisé plus haut.
En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.
Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 3,65%. La part des emprunts à taux variables est de 24% par rapport à ceux contractés à taux fixes.

- **ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES**

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.

Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.

Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU ainsi que depuis le 1er Avril 2008 les bâtiments de la Société FREE INDUSTRIE précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf). Ce montant tient compte de la sortie de la Société 3 MO au 1er Janvier 2008.

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1er risque par établissement).



La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.

PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC

ERMO

FILIALES

2008	18 274 €	18 274 €	3 465 €	13 244 €
2007	15 276 €	15 276 €	3 300 €	11 270 €

PERSPECTIVES

Le groupe ERMO est positionné sur des produits d'investissement, en conséquence notre activité est fortement ralentie depuis le début de l'exercice sous l'effet de la crise mondiale et nous avons très peu de visibilité sur les prochains mois.

Nous avons des contacts et des consultations néanmoins les lancements sont en attente ou reportés.

En conséquence nous sommes très vigilants sur les charges et la gestion du personnel : nous avons eu recours depuis le début de cet exercice au chômage partiel et à la réduction du temps de travail. De même, les investissements sont en attente: notre politique d'investissements soutenue depuis plusieurs années nous donne les moyens de cette stratégie (plus de 2 millions d'euros d'investissements en 2007 et 1,4 millions en 2008)

Notre trésorerie est saine (le niveau trésorerie au 31 mars 2009 est de 6,3 M€).

Nous maintenons notre positionnement sur le développement des technologies de pointe et de l'innovation.

Nous maintenons également nos actions commerciales sur les zones Amérique, Mexique, Inde et pays de l'Est.



BILAN CONSOLIDE ACTIF (EUR)	Brut	31/12/2008		31/12/2007
		Amort. Prov.	Net	
ECARTS D'ACQUISITION	375 747	329 030	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences	569 407	536 054	33 353	26 740
Fonds commercial	0	-	0	0
Autres immobilisations incorporelles	4 116	1 067	3 049	3 049
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	573 523	537 121	36 403	29 790
Terrains	388 708	67 629	321 079	341 326
Constructions	5 527 167	2 901 972	2 625 195	2 868 165
Installations techniques, matériel et outillage	20 441 848	15 614 277	4 827 572	5 681 565
Autres immobilisations corporelles	1 974 354	1 622 737	351 617	416 070
Immobilisations en cours	5 090	-	5 090	2 557
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 337 167	20 206 615	8 130 552	9 309 683
Participations	24 063	1 063	23 000	23 000
Créances rattachées aux participations	216 152	216 152	0	21 950
Prêts	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	5 298	-	5 298	5 298
Autres immobilisations financières	12 604	-	12 604	8 909
Impositions différées	719 275	-	719 275	692 636
ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	977 392	217 215	760 177	751 794
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES			-	880 608
ACTIF NON COURANT	30 263 829	21 289 981	8 973 848	11 018 590
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	275 396	275 396	-	-
Stocks de matières premières et consommables	342 952	-	342 952	224 014
Stocks de produits finis	-	-	-	-
STOCKS	342 952	-	342 952	224 014
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 353 842	65 544	7 288 297	7 884 091
Avances et Acomptes	76 654	-	76 654	84 829
Actif d'impôt (exigible)	510 863	-	510 863	284 698
Autres créances	1 105 797	-	1 105 797	1 166 772
Charges constatées d'avance	57 445	-	57 445	53 143
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUI	1 750 759	-	1 750 759	1 589 443
TRESORERIE	5 568 088	-	5 568 088	6 589 521
ACTIF COURANT	15 291 037	340 940	14 950 096	16 287 068
TOTAL ACTIF	45 554 866	21 630 921	23 923 944	27 305 658



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2008	31/12/2007
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecart de conversion	68 712	- 100 132
Réserves et résultat consolidés	8 482 500	8 436 155
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>46 345</i>	<i>25 684</i>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	11 842 161	11 626 973
Intérêts minoritaires	-	7 712
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>0</i>	<i>326</i>
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 842 161	11 634 685
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	594 098	476 343
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit	2 868 054	4 117 380
Emprunts et dettes financières diverses	1 800	1 800
DETTES FINANCIERES LONG TERME	2 869 854	4 119 180
IMPOSITIONS DIFFEREES	1 379 983	1 475 192
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		61 912
TOTAL PASSIF NON COURANT	4 843 935	6 132 627
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	1 860 212	2 022 459
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 585 559	3 565 633
Dettes fiscales et sociales	2 304 064	2 538 369
Dettes sur immobilisations	329 794	451 318
Autres dettes	2 920	888 970
Produits constatés d'avance	155 298	71 596
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 792 077	3 950 254
TOTAL PASSIF COURANT	7 237 848	9 538 345
TOTAL PASSIF	23 923 944	27 305 658
(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque	12 188	7 849



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2008 12 MOIS	31/12/2007 12 mois
Ventes de marchandises	5 498	134 653
Production vendue de biens	14 204 505	15 745 307
Prestations de services	3 788 602	5 759 517
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 998 604	21 639 476
Production stockée	0	0
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	237 046	191 282
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres pdts	427 841	443 590
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	664 888	634 872
ACHATS CONSOMMES	4 031 788	5 319 499
CHARGES DE PERSONNEL	7 580 001	9 150 292
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 500 012	4 799 775
IMPOTS ET TAXES	722 803	745 740
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 966 868	2 326 729
Dot. prov. sur actif circulant	68 225	17 649
Dot. prov. pour risques et charges	312 950	298 770
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 348 043	2 643 147
AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENENTS	39 004	166 263
RESULTAT OPERATIONNEL	519 849	- 217 842
Produits financiers sur participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières	53 352	46 221
Autres intérêts et produits assimilés	285 025	266 562
Différences positives de change	17 732	37 616
Reprises sur amort. et prov.	0	0
Produits des cessions de valeurs mobilières	-	-
PRODUITS FINANCIERS	356 109	350 400
Dotation financière aux amortissements et provisions	59 244	-
Intérêts & charges assimilées	214 443	249 046
Différences négatives de change	396 143	963
CHARGES FINANCIERES	669 829	250 009
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	206 129	- 117 451
IMPOTS SUR LES RESULTATS	159 784	- 143 462
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	46 346	26 010
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	46 346	26 010
INTERETS MINORITAIRES	0	326
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)	46 346	25 684
Résultat par action	0,03	0,01
Résultat dilué par action	0,03	0,01



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Autres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2006	3 000 000	713 461	8 638 481	- 587 977	- 44 772	11 719 194	63 965	11 783 159
Résultat au 31/12/2004			- 587 977	587 977		-		-
Distributions de l'entreprise consolidante			-			-		-
Variation des écarts de conversion			-		- 55 359	- 55 359	-	- 55 359
Augmentation de capital	-		-			-		-
Réduction de capital	- 139 995	- 282 517				- 422 512		- 422 512
Résultat au 31/12/2005				25 684		25 684	326	26 010
Acq. int. minoritaires						-	- 56 579	- 56 579
Impact act. prop. voie d'annulation			359 966			359 966		359 966
Var. int. minoritaires négatifs			-			-		-
Autres variations			-			-		-
Situation au 31/12/2007	2 860 005	430 945	8 410 470	25 684	- 100 131	11 626 973	7 713	11 634 686
Résultat au 31/12/2007			25 684	- 25 684		-		-
Distributions de l'entreprise consolidante			-			-		-
Variation des écarts de conversion			-		168 844	168 844	-	168 844
Augmentation de capital						-		-
Réduction de capital						-		-
Résultat au 31/12/2008				46 346		46 346	0	46 346
Acq. int. minoritaires						-	- 7 712	- 7 712
Impact act. prop. voie d'annulation						-		-
Var. int. minoritaires négatifs			-			-		-
Autres variations			-			-		-
Situation au 31/12/2008	2 860 005	430 945	8 436 155	46 346	68 712	11 842 162	0	11 842 162



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2008	31/12/2007
I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	46 346	26 010
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (1)	2 085 252	2 431 955
Variation des impôts différés	- 121 852	- 128 883
Plus values de cession nettes d'impôt	12 382	- 59 661
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	2 022 128	2 269 421
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>		
Stocks	50 081	- 431 985
Créances d'exploitation	311 833	403 949
Dettes d'exploitation	1 120 774	22 999
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	539 439	2 274 457
II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (2)	1 045 616	2 275 711
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	- 576 659	- 137 568
Incidence des variations de périmètre	1 250	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 470 207	- 2 138 144
III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
Réduction de capitaux propres	-	-
Emissions d'emprunts (2)	698 188	1 141 391
Remboursements d'emprunts	1 814 050	2 149 821
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	- 1 115 861	- 1 008 430
IV. VARIATION DE TRESORERIE		
Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités (D=A+B+C)	- 1 046 629	- 638 198
Incidence des variations de cours de devises	20 899	- 3 784
Trésorerie d'ouverture	6 581 630	7 223 613
TRESORERIE DE CLOTURE	5 555 900	6 581 630

(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant

(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie

COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)

COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	2 506 800	1 246 780
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois	-	-
et intérêts courus inclus dans les disponibilités	-	-
+ SICAV, FCP et CDN et intérêts courus	-	-
inclus dans la rubrique Trésorerie	4 082 722	4 321 308
- Soldes créditeurs de banque et agios courus	-	-
ne correspondant pas à un financement	- 7 891	- 12 188
TRESORERIE NETTE	6 581 630	5 555 900



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2008 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting standards Board*) au 31 décembre 2008 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2008 :

- Les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » relatif au classement d'actifs financiers, d'application obligatoire à compter du 1er juillet 2008 ;
- L'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2008 ;

L'application de ces interprétations n'a pas d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Le groupe ERMO n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation, en particulier, aucune des normes et interprétations suivantes publiées au 31 décembre 2008 :

- L'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » en remplacement de la norme IAS 14 « Information sectorielle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- L'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de

financement minimal et leur interaction », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;

- L'interprétation IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- La norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » révisée en 2007, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

Le groupe ERMO n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes et interprétations.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.



c) Date de clôture

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2008 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.

d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.

Le tableau suivant présente les taux d'inflation cumulés relatifs aux implantations géographiques du groupe :

PAYS	2006	2007	2008	CUMUL
POLOGNE	1.40 %	2.60 %	4.20 %	8.40%
CANADA	2.00 %	2.30 %	2.20 %	6.65 %

De ce fait, les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.

1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes

consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38 487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1^{er} août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit en résultat consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOSOGA intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.

1.5 DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA FILIALE 3MO.

La société ERMO a décidé de dissoudre sans liquidation sa filiale 3MO détenue à 100 % et d'opérer une transmission universelle de patrimoine de la société 3MO à la société ERMO. L'opération a pris effet au plan comptable au 30 novembre 2008 et les opérations réalisées jusqu'à cette date sont ainsi comprises dans les comptes annuels de la société ERMO au 31/12/2008.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2008

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
FREE INDUSTRIE Siren : 383 013 257 SA au capital de 38 113,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
TECHMO 61 Siren : 342 642 626 SARL au capital de 30 490,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
CARAU Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
ENGERMO LTDA (1) Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
MOLDS HIGH TECH 2000 Siren : 428 261 978 SARL au capital de 8 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
ERMOSOGA Sp. Z o.o. (2) Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
MOULINDUSTRIE Siren : 383 217 346 SAS au capital de 390 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
ERMO NORTH AMERICA INC. (3) Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.



1.5 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2008, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

1.6 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

1.7 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

1.8 GESTION DES RQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Les immobilisations financières de la SA ERMO incluent une créance rattachée à une participation d'un montant de 1 175 800 PLN soit 304 627 euros (coût historique). Au passif du bilan figure un emprunt d'un montant de 304 627 euros souscrit auprès d'un établissement de crédit et d'échéances identiques à celle de la créance rattachée. La SA ERMO a par ailleurs effectué avec l'établissement de crédit une opération d'échange de devises (SWAP) afin de couvrir le risque de change associé à cette opération.

Par ailleurs, la sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

1.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2008	2007
ERMO	36 548 €	30 552 €
Filiales	16 709 €	14 570 €



2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES

L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-value interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement

indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2008.

2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée,



fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée, pour le premier exercice, à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul : rétrospective
- mode départ : volontaire individualisé selon fichier
- tables de mortalité : TV 99-01 TD 99-01
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- TURNOVER : Rotation lente

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 10 630 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

2.6 FISCALITE DIFFEREE

L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2008 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 227 918 euros.

2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts

bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2008	2007
Résultat par action	0.03	0.01
Résultat dilué par action	0.03	0.01



IMMOBILISATIONS (EUR)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Logiciels	770 916	53 774	251 871	-	- 3 412	569 407
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immob. Incorp.	4 116	-	-	-	-	4 116
SOUS-TOTAL	775 032	53 774	251 871	-	- 3 412	573 523
- Actifs destinés à être cédés	- 94 360		94 360			- 0
TOTAL	680 672					573 523

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	402 392	-	-	-	- 13 685	388 707
Constructions	5 589 026	2 058	-	-	- 74 444	5 516 639
Installations techniques, matériel et outillage	23 693 458	286 093	3 378 511	-	- 113 776	20 487 264
Autres	2 151 325	121 546	281 330	-	- 17 201	1 974 339
Immobilisations en cours	2 557	4 829	2 306	-	11	5 090
Subventions d'invest.	- 63 276	-	- 28 402	-		- 34 875
SOUS-TOTAL	31 775 481	414 525	3 633 745	-	- 219 096	28 337 166
- Actifs destinés à être cédés	- 2 348 044		2 348 044			-
TOTAL	29 427 437					28 337 166

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Autres participations	24 063	-	-	-	-	24 063
Créances rattachées	454 254	37 294	-	-	-	491 548
Titres mis équivalence	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	5 298	-	-	-	-	5 298
Autres	8 909	3 778	-	-	- 83	12 604
TOTAL	492 524	41 072	-	-	- 83	533 512

DONT IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR CREDIT-BAIL * (EUR)

POSTES INTERESSES DU BILAN	VALEUR D'ORIGINE	AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE COMPTABLE
		AU 31/12/2007	de l'exercice	
Terrains et constructions	2 512 649	1 772 639	130 812	609 198
Installations, matériels et outillages	469 263	465 544	3 719	0
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL	2 981 913	2 238 183	134 531	609 199

Endettement résiduel au 31/12/2008 : 351 220

* Sont recensées dans la présente annexe les opérations de crédit-bail en cours à la date du 31/12/2008



AMORTISSEMENTS (EUR) *

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L' EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	CESSION DE L' EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	-	-
Logiciels	730 751	46 740	238 447	-	- 2 990	536 054
Fonds commercial	-	-	0	-	-	- 0
Autres	1 067	-	-	-	-	1 067
SOUS-TOTAL	731 818	46 740	238 447	-	- 2 990	537 121
- Actifs destinés à être cédés	- 80 936		80 936			-
TOTAL	650 883					537 121

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	CESSION DE L' EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Terrains	61 065	6 562	-	-	-	67 627
Constructions	2 710 742	216 221	-	-	- 24 990	2 901 972
Installations techniques, matériel et outillage	-	1 531 183	3 368 376	-	- 89 862	15 614 274
Autres	1 694 491	166 164	222 607	-	- 15 305	1 622 741
SOUS-TOTAL	22 007 627	1 920 130	3 590 983	-	- 130 157	20 206 615
- Actifs destinés à être cédés	- 1 889 870		1 889 870			-
TOTAL	20 117 757					20 206 615

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	CESSION DE L' EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT A LA FIN DE L' EXERCICE
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Titres mis équivalence	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

* Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2008



DETAIL DES PROVISIONS (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR CHARGES	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Engagements de retraite *	293 748	35 349	19 447	309 650
Pertes à terminaison	3 375	6 554	3 375	6 553
Travaux à accomplir	117 086	89 295	117 086	89 295
Garanties données aux clients	124 912	189 466	124 912	189 466
Litiges	-	-	-	-
Autres charges	- 865	-	-	- 865
SOUS-TOTAL	538 256	320 664	264 821	594 099
-Passifs repris dans le cadre d'actifs cédés	- 61 912		61 912	-
TOTAL	476 344			594 099

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participation	1 063	-	-	1 063
Créances rattachées	432 304	59 244	-	491 547
TOTAL	433 367	59 244	-	492 611

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Stocks et en-cours	-		-	-
Clients et rattachés	27 708	68 225	30 389	65 544
Actions propres	-		-	-
TOTAL	27 708	68 225	30 389	65 544

	exploitation	388 889	295 209
dont dotations et reprises (1)	financier	59 244	-
	exceptionnel	-	-
(1) dont écarts de conversion : 0 €		-	-
variation de périmètre		-	

Engagements de retraite au 31/12/2008 non provisionnés car couverts par des contrats d'assurance : 13197,4 €



ETAT DES CREANCES (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Créances de l'actif non courant			
Créances rattachées aux participations	216 152		216 152
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	12 605	-	12 605
Impositions différées	719 275	-	719 275
Créances de l'actif courant			
Créances rattachées aux participations	275 396	275 396	-
Avances et acomptes	76 654	76 654	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	196 748	196 748	-
Clients douteux	4 246	4 246	-
Autres créances clients	7 349 596	7 349 596	-
Personnel et comptes rattachés	331	331	-
Impôt sur les bénéfices	510 863	510 863	-
Taxe sur la valeur ajoutée	848 605	848 605	-
Autres impôts	23 359	23 359	-
Etat - subventions à recevoir	14 240	14 240	-
Groupe et associés	0	0	-
Autres débiteurs	22 514	22 514	-
Charges constatées d'avance	57 445	57 445	-
Actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL	10 328 028	9 379 996	948 031

ETAT DES DETTES FINANCIERES (EUR)

DETTES FINANCIERES	MONTANT BRUT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	4 384 602	1 770 100	2 614 502	-
Endettement par Crédit-bail (2)	351 220	97 671	253 549	-
Intérêts courus sur emprunts	12 327	12 327	-	-
Soldes créditeurs de banque	12 188	12 188	-	-
Agios courus	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	- 30 275	- 32 075	1 800	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	4 730 063	1 860 212	2 869 851	-

(1) dont emprunts à taux variable	-
(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	698 188
(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	1 700 510
(2) dont emprunts à taux variable	-
(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-
(2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice	113 540



INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2008	31/12/2007
Etudes et réalisation de moules (*)	17 998 604	21 639 476
TOTAL	17 998 604	21 639 476
(*) dont chiffre d'affaires de l'activité destinée à être cédée		3 916 455

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2008	31/12/2007
France	12 954 620	14 150 996
Union Européenne	3 915 971	5 571 000
Reste du monde	1 128 014	1 917 481
Export indirect	-	-
TOTAL	17 998 604	21 639 476

VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2008	31/12/2007
CADRES	19	21
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	57	62
EMPLOYES	11	12
OUVRIERS	92	91
TOTAL	179	186

REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2008	31/12/2007
TOTAL	651 462	640 822

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 260 585 €. Les dirigeants n'étant pas rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2008	31/12/2007
ENGAGEMENTS DONNES	Montant	Montant
Avais, cautions et garanties	1 930 674	2 441 080
TOTAL	1 930 674	2 441 080
ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
Avais, cautions et garanties	242 000	143 000
TOTAL	242 000	143 000



DETAIL DU POSTE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (EUR)

	31/12/2008	31/12/2007
SOUS-TRAITANCE	1 281 158	2 073 752
ENERGIE ET FOURNITURES NON STOCKEES	399 427	475 405
LOCATIONS IMMOBILIERES	38 054	32 291
LOCATIONS MOBILIERES	39 434	58 700
CHARGES LOCATIVES	1 969	2 712
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	616 972	785 118
ASSURANCES	137 230	154 634
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	30 245	3 447
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	273 950	259 782
PUBLICITE	61 937	69 953
PORTS SUR ACHATS	66 311	75 388
PORTS SUR VENTES	152 137	276 013
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	239 764	290 697
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	73 807	90 659
AUTRES CHARGES EXTERNES	54 178	82 221
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	33 441	69 002
TOTAL	3 500 012	4 799 775

AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	
Sur opérations de gestion	80 112
Produits de cession des immobilisations	570 468
Subventions d'investissement	28 402
Boni sur rachat d'actions propres	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-
TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	678 982

AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	
Sur opérations de gestion	600
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	589 041
Mali sur rachat d'actions propres	-
Dotations aux provisions	50 338
TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	639 978



IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2008						TOTAL IMPOTS	EXERCICE PRECEDENT IMPOTS
	A MOINS D'UN AN			A PLUS D'UN AN				
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS		
Sur décalages temporaires	331 109	33,33%	110 370	-	33,33%	-	110 370	86 628
Sur retraitements immo.	444 653	33,33%	148 218	- 1 286 532	33,33%	- 428 844	- 280 626	- 470 852
Sur engagements retraite	-		-	301 068	33,33%	100 356	100 356	94 456
Sur variations de change	-		-	-		-	-	-
Sur amort. déro. retraités	288 327	33,33%	96 109	- 1 657 036	33,33%	- 552 345	- 456 236	- 284 558
Sur provisions titres filiales	- 900 000	33,33%	- 300 000	-	33,33%	-	- 300 000	- 250 000
Sur écart d'évaluation	- 101 839	33,33%	- 33 946	7 414	33,33%	2 471	- 31 475	- 86 882
Sur retraitement valor. en-cours	- 28 049	33,33%	- 9 350	- 287 833	33,33%	- 95 944	- 105 294	- 95 939
Sur retraitement actions propres	-	33,33%	-	-	33,33%	-	-	-
Sur déficits fiscaux reportables	232 820	33,33%	77 607	673 771	33,33%	224 590	302 197	224 591
IMPOSITION DIFFEREE NETTE	267 021	33,33%	89 007	- 2 249 147	33,33%	- 749 716	- 660 709	- 782 556

DETAIL DU POSTE IMPOTS SUR LES RESULTATS (EUR)

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2008	31/12/2007
Impôts exigibles	53 467	6 198
Impôts différés	106 316	- 149 660
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	159 784	- 143 462

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	IMPOT
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	206 129	33,33%	68 710
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	-	33,33%	-
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	11 563	1,31%	152
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	285 970	33,33%	95 323
Impact des variations de taux d'impôt	-	-	-
Impact des déficits probablement non reportables (*)	-	33,33%	-
Impact des impositions forfaitaires annuelles	-	-	-
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)	-	-	- 4 400
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS			159 785

(*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés et concernent spécifiquement la société ERMOSOGA.



RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL - EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

1.1 Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie

1.2. Le Conseil d'Administration ERMO se compose de quatre personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY). N'y figure ni administrateur indépendant, ni représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la limite d'un montant fixé par la décision. Cette autorisation peut également fixer par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.

1.3. Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 12 février 2008 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2007.
- ❖ Le 23 mai 2008 : arrêté des comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- ❖ Le 20 juin 2008 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2008.
- ❖ Le 25 juin 2008 : autorisation d'acquisition de titres de la société ERMOSOGA
- ❖ 8 juillet 2008 : autorisation de rémunérer les garanties à donner par ERMO à ses filiales
- ❖ 8 août 2008 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 2^{ème} trimestre 2008.



- ❖ Le 7 octobre 2008: dissolution sans liquidation de notre filiale à 100%, la société 3MO.
- ❖ Le 14 octobre 2008: rapport semestriel d'activité.
- ❖ Le 18 novembre 2008 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 3^{ème} trimestre 2008.

Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.

1.4. Etant donné la taille de l'entreprise, le Conseil n'a à ce jour mis en place aucun comité ni instance de supervision.

1.5. Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2008 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré par la société ERMO mais par une des sociétés du groupe (FREE INDUSTRIE). Sa rémunération a ainsi été décidée par la collectivité des associés, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERMO mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

La société n'a, à ce jour, pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise de fonctions, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.

2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le contrôle interne chez ERMO est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :



1 – l’organisation comptable et de gestion du Groupe

2 – le reporting comptable et de gestion

3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

4 – la planification des procédures d’arrêté.

1 – L’organisation comptable et de gestion du Groupe

1-1 - Missions

Sous l’autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l’assistance d’un Cabinet d’Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d’ERMO S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d’information comptables et de gestion du Groupe.

1-2 - Organisation

L’ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).

Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production. Seule la société MOLDS HIGH TECH 2000 ne comporte pas de service comptable autonome compte tenu du volume d’affaires généré.

La fonction comptable d’ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE et de MAYENNE (filiale MOLDS HIGH TECH 2000, absorbée à effet du 1^{er} janvier 2009). Elle contrôle aussi l’évolution et la maintenance du système d’information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.

La Direction Financière d’ERMO S.A. est en charge de la production et de l’analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d’ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.

2 – Le reporting comptable et de gestion



L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

2-1 - le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).

2-2 - les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.

En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.

3 - Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.

Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2008, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Avant l'exercice 2005, les comptes consolidés du groupe étaient établis en conformité avec les méthodes et principes comptables définis par le Règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable.

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.



4 – La planification des procédures d'arrêté

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société
pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société ERMO et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein des sociétés du groupe.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés ;



Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait au MANS, le 20 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes d'Angers

CABINET ROUY SARL
Didier ROUILLARD Patrick FROGER

Patrice LEZLA



ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU
Président

Marcillé La Ville

Le 15 avril 2009



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe ERMO est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au MANS, le 20 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

Patrice LEZLA

Cabinet ROUY SARL
Didier ROUILLARD Patrick FROGER



COMPTES SOCIAUX



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2008 s'établit à 9 297 234 €** contre 10 076 952 € en 2007, soit une diminution de 779 718 € en valeur absolue, et de 7,7% en valeur relative.

De même, la production s'élève à 9 321 360 € contre 10 051 045 € l'an passé, faisant ressortir une baisse de 7,26%.

Cette baisse de notre activité s'explique essentiellement par l'effet de la crise économique qui a impacté les prises de commandes dans tous les secteurs d'activité. Néanmoins nous avons maintenu nos actions en vue du développement des moules intégrant des technologies du type multi empreintes bi-matières, hautes cadences, à étages, paroi fines et ajout d'étiquette dans le moule (In Mold Labelling).

- **Les charges d'exploitation ont diminué en moyenne de 10,9%** en raison de la baisse générale d'activité entraînant notamment un moindre recours la sous-traitance conjuguée à une politique de maîtrise des coûts.

Les achats de matières premières et consommables ont régressé de 16 % (1 181 869 € contre 1 410 211 € en 2007) en conséquence de la contraction du chiffre d'affaires. Des réductions des charges externes ont été réalisées (-14,2%) notamment en raison du moindre recours à la sous-traitance.

En revanche les impôts et taxes ont continué de croître (+25,7% essentiellement du à la taxe professionnelle et la formation continue.)

Les frais de personnel et charges sociales restent stables (1 152 354 € en 2008 contre 1 170 046 € en 2007)

La dotation aux amortissements sur les immobilisations s'est fortement accrue en conséquence des investissements réalisés l'an passé (+55,4%).

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007a été portée de 47 331 € à 63 329 € en 2008.

Conséquence directe de la diminution des charges, le résultat d'exploitation est un bénéfice de 102 450 € contre une perte de 383 938 € à fin 2007.

- **Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 824 678 €** (contre 121 217 € en 2007). Il s'explique essentiellement par le **boni de confusion, résultat de la transmission de patrimoine de notre filiale 3MO**, dont le fonds de commerce a été cédé en 2008. Hors impact de cette opération, nous constatons une augmentation des charges financières (provisions sur titres et créances rattachées ERMOSOGA ainsi qu' ENGERMO).
- Le résultat courant, en conséquence de ce qui précède, est un bénéfice de **927128 €** contre une perte de 262 722 € en 2007.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel déficitaire de 139 912 € contre un bénéfice de 85 371 € en 2007, et de l'impôt sur les bénéfices de 27 020 €, **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2008 est un bénéfice de 760 196 € contre un déficit de 125 374 € en 2007.**

Le total du Bilan s'élève à 16 114 662 € contre 14 472 832 € en 2007. Nos dettes financières s'élèvent à 1 840 394 € (soit 24,40% des capitaux propres avant distribution) contre 2 349 100 € en 2007 (soit 36,60% des capitaux propres avant distribution.)

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.



DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2008, la société ERMO a engagé des dépenses de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges. Le crédit d'impôt recherche a impacté le produit net d'impôt à hauteur de 17 799 €.

INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>277 210</i>	<i>15,39%</i>	<i>29 240</i>
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>
<i>Conseil d'Administration (*)</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>1 524 593</i>	<i>84,61%</i>	<i>3 000 156</i>
TOTAL	1 801 803	100 %	1 801 803	100 %	3 029 396

(*) dont :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 1 500 078

Monsieur Bertrand HUGAIN : 318

Monsieur Alain PICHEREAU : 318

Monsieur Alain LAUNAY : 23 879

A notre connaissance, aucune acquisition, cession, souscription ou échange de titres ou transaction, n'a été opérée sur nos titres par les membres du Conseil d'Administration et/ou Directeurs Généraux.

ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.

Par décision en date du 8 novembre 2007, le Conseil d'administration a décidé d'annuler l'ensemble des actions détenues en propre, soit 88 197 actions, (4, 66% du capital de notre société).

En conséquence, le capital social a été ramené à la somme de 2 860 004, 76 € (deux millions huit cent soixante mille quatre euros et soixante seize centimes) divisé en un million huit cent un mille huit cent trois actions (1 801 803 actions).



La société ne détient donc pas d'actions propres.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (L225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

- qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;
- qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

-Néant-

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L197-4 et L225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR	GERANT
Jean-Yves PICHÉREAU	SAS FREE INDUSTRIE SA ERMO SAS MOULINDUSTRIE ERMO NORTH AMERICA		SARL TECHMO 61 SARL M H T 2000 SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHÉREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOSOGA



ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)

Au cours de cet exercice, la société ERMO a acquis le solde des titres de sa filiale ERMOSOGA ainsi que de ceux de FREE INDUSTRIE. Elle détient désormais l'intégralité du capital de ces deux filiales.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 28 personnes toutes en contrats à durée indéterminée, contre 26 personnes l'an passé.

Durant l'exercice écoulé, nous n'avons pas eu recours au licenciement économique.

Il a été recruté deux personnes.

Onze actions de formation externes ont été menées dans le domaine de la FAO, le management et le social pour une durée totale de 718 heures, pour un coût de 25 030 euros.

La société comprend un apprenti dans son effectif.

Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec un prestataire de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts.

ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale en date du 8 juillet 2008 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé que le montant nominal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation susvisée, ne pourrait être supérieur à deux millions d'euros.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration était valable à compter du 8 juillet 2008 pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE (L225-100, alinéa 7)



-NEANT-

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

-NEANT-

PERSPECTIVES 2009

Nous sommes réservés sur les résultats de l'exercice en cours compte tenu de la contraction des marchés constatée sur les premiers mois de 2009.

A fin mars 2009, nous constatons une dégradation du chiffre d'affaires de l'ordre de 40%, par rapport à la même période de l'an dernier.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **760 195, 76 €**, de la façon suivante :

- En totalité aux dividendes, soit la somme de **760 195, 76 €**.

- Egalement, il est proposé de prélever sur le compte « autres réserves », la somme de **140 705, 50 €**, afin de porter la totalité de la distribution à la somme à **900 901,50 €**, soit **0,50 € par action**.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 8 juillet 2009.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Générale des Impôts.

Egalement, la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année d'exercice	Montant des dividendes	Montant de l'avoir fiscal	Total
2005	-	-	-
2006	-	-	-
2007	-	-	-

RENOUVELLEMENT DE MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que le mandat de Monsieur Patrice LEZLA, commissaire aux comptes titulaire, ainsi que celui du Cabinet AE2C, commissaire aux comptes suppléant, viennent en renouvellement à l'issue de la présente assemblée.



Nous vous proposons de nommer :

- en remplacement de Monsieur LEZLA, le Cabinet STREGO, 110 rue de Beaugé, 72 000 LE MANS, représenté par Monsieur Jean-Pierre Mallecot;
- en remplacement du Cabinet AE2C, Monsieur Gilles LEPROUST, né le 03/09/53 à Marseille.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration



BILAN ACTIF (Euros)	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	228 791	221 012	7 778	7 230
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3 049	-	3 049	3 049
	231 840	221 012	10 827	10 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	14 981	-	14 981	14 981
Constructions	28 033	23 961	4 072	5 695
Install. techniques, mat. et outillage	6 421 633	4 678 097	1 743 535	1 798 910
Autres immobilisations corporelles	485 541	438 372	47 169	52 184
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	6 950 187	5 140 430	1 809 757	1 871 770
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	4 155 770	62 590	4 093 181	4 163 105
Créances rattachées aux participations	2 300 104	1 391 547	908 556	1 138 166
Autres titres immobilisés	5 283	-	5 283	5 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 197	-	3 197	3 197
	6 464 354	1 454 137	5 010 217	5 309 752
ACTIF IMMOBILISE	13 646 382	6 815 579	6 830 802	7 191 801
STOCKS ET EN COURS				
Mat. premières, approvisionnements	196 347	-	196 347	80 731
En-cours de production de biens	335 716	3 140	332 576	308 218
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
	532 063	3 140	528 923	388 949
Avances et Acomptes versés	91 530	-	91 530	35 095
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 502 594	14 500	5 488 094	3 352 473
Autres créances	1 756 266	-	1 756 266	1 675 511
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	7 258 860	14 500	7 244 360	5 063 079
TRESORERIE				
	445 971	-	1 335 971	1 814 570
Charges constatées d'avance	65 045	-	65 045	14 434
ACTIF CIRCULANT	9 283 469	17 640	9 265 829	6 892 082
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	18 031	-	18 031	-
	18 031	-	18 031	-
TOTAL ACTIF	22 947 882	6 833 219	16 114 662	14 472 832



BILAN PASSIF (Euros)	31/12/2008	31/12/2007
Capital social ou individuel (1)	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	430 945	430 945
Écarts de réévaluation (2)	-	-
Réserve légale (3)	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (3) (4)	-	-
Autres réserves	2 677 991	2 803 365
	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	760 196	- 125 374
Subventions d'investissement	16 959	24 715
Provisions réglementées	348 911	124 968
CAPITAUX PROPRES	7 395 006	6 418 623
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	81 360	47 331
Provisions pour charges	41 486	18 029
TOTAL PROVISIONS	122 846	65 360
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit (6)	1 840 394	2 349 196
Emprunts et dettes financières (7)	2	64 143
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	1 438 920	599 137
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 692 171	3 773 129
Dettes fiscales et sociales	427 172	424 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64 551	349 042
Autres dettes	2 422	346 676
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (5)	131 179	42 353
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	8 596 810	7 948 441
Écarts de conversion passif		40 408
TOTAL DU PASSIF	16 114 662	14 472 832

(1) Écart de conversion incorporé au capital

(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959),



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)	31/12/2008			31/12/2007
	12 mois			12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	32 709	1 800	34 509	124 867
Production vendue de biens	3 612 977	3 861 613	7 474 590	7 393 642
Production vendue de services	1 702 799	85 336	1 788 135	2 558 443
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 348 485	3 948 749	9 297 234	10 076 952
Production stockée			24 126	- 25 907
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			2 000	11 633
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			125 915	46 718
Autres produits (1) (11)			-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			9 449 274	10 109 396
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			20 453	112 988
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			1 297 485	1 428 081
Variation de stock (matières premières et approv.)			- 115 616	- 17 870
Autres achats et charges externes(3)(6bis)			6 282 181	7 325 606
Impôts, taxes et versements assimilés			181 934	144 695
Salaires et traitements			822 314	828 652
Charges sociales (10)			330 040	341 394
Dot. Amort. Immobilisations			405 579	261 055
Dot. Depr. sur actif circulant			17 640	3 372
Dot. Prov. pour risques et charges			104 815	65 360
Autres charges d'exploitation			-	-
CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			9 346 824	10 493 334
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			102 450	- 383 938
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations (5)			-	-
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. (5)			992 547	-
Autres intérêts et produits assimilés (5)			180 472	168 550
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			211	633
Produits nets sur cession de VMP			-	-
PRODUITS FINANCIERS (V)			1 173 230	169 182
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			277 275	-
Intérêts & charges assimilées (6)			69 425	47 876
Différences négatives de change			1 852	90
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			348 552	47 966
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			824 678	121 217
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			927 128	- 262 722



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)

	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois
Prod. excep. sur opérations de gestion	51 300	4 989
Prod. excep. sur opérations en capital	32 876	123 077
Reprises sur provisions et transferts charges	143	91 585
PRODUITS EXCEPTIONNELS(7) (VII)	84 319	219 651
Ch. excep. sur opérations de gestion(6bis)	145	905
Ch. excep. sur opérations en capital		54 404
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	224 086	78 970
CHARGES EXCEPTIONNELLES(7) (VIII)	224 231	134 280
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 139 912	85 372
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	27 020	- 51 976
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VI)	10 706 823	10 498 229
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 946 627	10 623 603
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	760 196	- 125 374

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
- Produits de locations immobilières	-	-
(2) Dont - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) Dont - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	55 206	55 206
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	122 093	80 783
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	2	2 166
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	57 182	32 139
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	145	51 300
Amortissements dérogatoires	224 086	143
Cessions immobilisations		25 120
Dotation provision risque restitution		
Subventions d'investissement		7 756
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le plan comptable général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------------|------------|
| • Logiciels | 3 ans |
| • Constructions | 20 ans |
| • Agencements des constructions | 10 ans |
| • Matériel et outillage | 3 à 10 ans |
| • Installations industrielles | 3 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| • Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Fiscalement, la société amortit les immobilisations sur la durée d'usage et constate un amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOSOGA a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire au cours de

l'exercice 2008 pour un montant de 150 000 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2008 de 900 000 €.

3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode «premier entré - premier sorti».

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients comprennent un montant de 155 820,86 euros d'effets à recevoir. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2008.

6) OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont



portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les immobilisations financières de la SA ERMO incluent une créance rattachée à une participation d'un montant de 1 175 800 PLN soit 304 627 euros (coût historique). Au passif du bilan figure un emprunt d'un montant de 304 627 euros souscrit auprès d'un établissement de crédit et d'échéances identiques à celles de la créance rattachée. La SA ERMO a par ailleurs effectué avec l'établissement de crédit une opération d'échange de devises (SWAP) afin de couvrir le risque de change associé à cette opération.

7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été constituée dans les comptes sociaux.

La SA ERMO relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul choisie : rétrospective
- mode de départ : volontaire individualisé selon fichier
- table de mortalité : TV 99-01 pour les femmes et TD 99-01 pour les hommes
- taux d'inflation : 1 %
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- turnover : rotation lente

Au 31/12/2008, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 75 177 euros.

La S.A. ERMO a souscrit un contrat "indemnité de fin de carrière" auprès d'une compagnie d'assurance. Au 31/12/2008, le montant disponible sur le fonds correspondant s'élève à 13 197 euros.

Le passif social net s'élève donc à 61 445 euros au 31/12/2008, contre 61 898 euros au 31/12/2007.

8) DISSOLUTION SANS LIQUIDATION DE LA FILIALE SARL 3MO

Le 15 octobre 2008, la société ERMO a décidé de dissoudre sans liquidation la SARL 3MO, filiale détenue à 100 % et d'opérer une transmission universelle du patrimoine de la SARL 3MO à la SA ERMO. Au plan fiscal, l'opération de transmission universelle de patrimoine a pris effet au 1^{er} janvier 2008.

Le boni de confusion consécutif à la transmission du patrimoine de la SARL 3MO et à l'annulation de la participation détenue dans la SA ERMO a été enregistré en résultat financier pour un montant de 992 547,37 €, conformément au Règlement CRC n° 2004-01.

Fiscalement, cette plus-value d'annulation des titres de la SARL 3MO relève du régime fiscal des plus-values à long terme exonérées, sous réserve de la taxation au taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés d'une quote-part de frais et charges de 5 % de cette plus-value.

9) PROVISION POUR GARANTIES DONNEES AUX CLIENTS

Les moules livrés à partir du 1^{er} janvier 2007 bénéficient d'une nouvelle garantie contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. A ce titre, une provision d'un montant de 63 329 euros a été comptabilisée pour l'exercice 2008. Compte tenu de l'absence d'information sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

10) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2008, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

11) IMPOT SUR LES BENEFICES

Suite à la dissolution sans liquidation de la SARL 3MO avec effet rétroactif fiscal au 1^{er} janvier 2008, le groupe d'intégration fiscale créé à l'origine en 2006 et composé des sociétés ERMO et 3MO prend fin au 31/12/2007.

A la clôture de l'exercice 2008, la société ERMO, initialement tête de groupe, a procédé aux réintégrations fiscales liées à la cessation du groupe d'intégration fiscale. Elle a, par ailleurs, reporté sur ses résultats ultérieurs le déficit de l'ensemble du groupe restant à imputer.

La charge nette d'impôt au 31/12/2008 ressort à 27 020 €. Elle est composée des éléments suivants :

- crédit impôt apprentissage : + 1 600 €
- crédit impôt recherche : + 17 799 €
- régularisation reports de déficits : - 46 419 €

12) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

13) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

14) CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

15) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants de la société ne sont pas rémunérés par cette entité.



IMMOBILISATIONS (Euros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	340 496	-	
Autres postes	3 049	-	12 541
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	343 545	-	12 541
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	14 981	-	-
Constructions sur sol propre	13 558	-	-
Constructions sur sol d'autrui	14 476	-	-
Installations techniques, matériels, outillages industriels	5 419 132	-	319 980
Installations générales, agencements, aménagements divers	225 984	-	6 100
Matériel de transport	16 859	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	239 554	-	5 494
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 720 201	-	331 574
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	5 324 130	-	67 800
Autres titres immobilisés	197 984	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 659	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 504 644	-	67 800
TOTAL GÉNÉRAL	13 568 390	-	411 915

IMMOBILISATIONS (Euros)	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	par virement	par cession	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	-		340 496
Autres postes	-	124 246	3 049
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	124 246	231 840
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	14 981
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	14 476
Installations techniques, matériels, outillages industriels	-	90 226	5 419 132
Installations générales, agencements, aménagements divers	-		225 984
Matériel de transport	-		16 859
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	11 362	239 554
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	101 588	6 950 187
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	-	108 091	5 324 130
Autres titres immobilisés	-	-	197 984
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	1 659
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	108 091	6 464 352



PROVISIONS (Euros)

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Divers (transfert)	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires	124 968	224 086	143			348 910
TOTAL	124 966	224 086	143			348 910
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour perte à terminaison	3 204	6 119	3 204			6 119
Provisions pour travaux à accomplir	14 825	35 367	14 825			35 367
Provisions pour garanties données aux clients	47 331	63 329	47 331			63 329
Autres provisions pour risques et charges	-	18 031				18 031
TOTAL	65 360	122 846	65 360			122 846
DEPRECIATIONS						
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 194 893	259 244	-	-		1 454 137
Sur stocks et en cours	3 373	3 140	3 373			3 140
Sur comptes clients	-	14 500				14 500
Autres provisions pour dépréciation	-	-				-
TOTAL	1 198 266	276 884	3 373	-		1 471 777
TOTAL GENERAL	1 388 592	623 816	68 876	-		1 943 534
	Dont	- d'exploitation	122 455	68 733		
	dotations et	- financières	277 275			
	reprises	- exceptionnelles	224 086	143		

AMORTISSEMENTS (Euros)

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	-	-	-	-
Autres postes	333 266	11 992	124 246	221 012
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	333 266	11 992	124 246	221 012
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	8 581	904	-	9 485
Constructions sur sol d'autrui	13 757	719	-	14 476
Installations techniques, matériels, outillages ind.	4 392 969	375 355	90 226	4 678 098
Installations générales, agencements, aménagements	224 325	3 711	-	228 036
Matériel de transport	15 064	8 027	-	23 091
Matériel de bureau, informatique, mobilier	193 734	4 872	11 362	187 244
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 848 431	393 588	101 588	5 140 431
TOTAL GÉNÉRAL	5 181 697	405 580	225 834	5 361 443

CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels							-
Autres postes				143			- 143
TOTAL	-	-	-	143	-	-	- 143
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions sur sol propre							-
Constructions sur sol d'autrui							-
Installations techniques, mat., out. Ind.	10 912	213 174					224 086
Installations générales, agenc. aménage.							-
Matériel de transport							-
Matériel de bureau, informatique, mobilier							-
TOTAL	10 912	213 174	-	-	-	-	224 086
TOTAL GÉNÉRAL	10 912	213 174	-	143	-	-	223 943



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	2 300 104	2 083 952	216 152
Prêts (1)(2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	3 197	3 197	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	5 502 594	5 502 594	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	200 990	200 990	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	662 078	662 078	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Groupe et associés	1 143	1 143	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	877 814	877 814	-
Divers	14 240	14 240	-
Charges constatées d'avance	65 045	65 045	-
TOTAL	9 627 205	9 411 053	216 152
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès Ets de crédit (1)				
à 1 an max à l'origine	17 266	17 266	-	-
à plus d'1 an à l'origine	1 823 128	1 014 035	809 093	-
Emprunts, dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 692 171	4 692 171	-	-
Personnel et comptes rattachés	80 615	80 615	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 714	123 714	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	169 020	169 020	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	53 822	53 822	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	64 551	64 551	-	-
Groupe et associés (3)	2	2	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	2 422	2 422	-	-
Produits constatés d'avance	131 179	131 179	-	-
TOTAL	7 157 890	6 348 797	809 093	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	533 663	(3) Emprunts, dettes contractés		-
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 047 841	auprès des associés personnes physiques		



PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	120 950
Créances clients et comptes rattachés	1 511 885
Autres créances	878 957
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	35 398
TOTAL	2 547 190

CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 792
Emprunts et dettes financières divers	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 007
Dettes fiscales et sociales	147 956
Autres dettes	2 310
TOTAL	293 066

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	65 045	131 179
TOTAL	65 045	131 179

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	9 297 234
TOTAL	9 297 234

La société exerce son activité exclusivement dans le secteur de la conception, la fabrication et la commercialisation de moules.

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	5 348 485
Union Européenne	2 814 953
Export	1 133 796
TOTAL	9 297 234

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants	Après impôts
Résultat courant	927 128	73 657	853 471
Résultat exceptionnel	- 139 912	- 46 637	- 93 275
Résultat comptable	787 216	27 020	760 196

ECARTS DE CONVERSION (Euros)

NATURE	Actif Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Montant
Sur immobilisations financières	18 031		18 031	-
TOTAL	18 031	-	18 031	-



CREDIT BAIL (Euros)

	Terrains	Constructions	Instal. Matériel outillage	Autres	Montant
VALEUR D'ORIGINE	4 824	559 984	-	-	564 808
AMORTISSEMENTS					-
Dotation de l'exercice	-	37 332	-	-	37 332
Dotation aux amortissements cumulées	-	467 153	-	-	467 153
VALEUR NETTE THEORIQUE	4 824	92 831	-	-	97 655
REDEVANCES PAYEES					-
au cours de l'exercice	-	55 206	-	-	55 206
cumulées	-	582 752	-	-	582 752
REDEVANCES RESTANT A PAYER					-
A un an au plus	-	55 206	-	-	55 206
A plus d'un an et moins de 5 ans	-	73 607	-	-	73 607
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	128 813	-	-	128 813
VALEUR RESIDUELLE	-	4 573	-	-	4 573

ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	1 176 619
Engagements de crédit-bail immobilier	128 813
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	61 445
TOTAL (1)	1 366 877
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals, cautions et garanties	-
TOTAL	-

(1) dont concernant les filiales

277 979



INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	760 196
+ impôts sur les bénéfices	27 020
= Créances d'impôt sur les bénéfices	-
= Résultat avant impôts	787 216
VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	223 943
Total	223 943
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 011 159

EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	348 911
TOTAL	348 911
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	66 033
~ Provisions pour perte à terminaison	6 119
~ Provisions pour perte de change	18 031
Autres :	
~ Organic	14 876
~ Participation effort construction	3 660
~ Prov. pour garanties données aux clients	63 329
TOTAL	172 048
DEFICITS REPORTABLES	786 355
MOINS VALUES A LONG TERME	-

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	15	-
Employés	-	-
Ouvriers	13	-
TOTAL	28	-



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEVISE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
FREE INDUSTRIE SAS	EUR	38 113	2 371 225	100,00	1 268 462	1 268 462	-67 827
TECHMO 61 SARL	EUR	30 490	1 303 246	100,00	356 715	356 715	73 313
CARAU SCI	EUR	1 524	485 833	89,90	70 950	70 950	111 104
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disponible	15,00	1 063	-	non disponible
MOLDS HIGH TECH 2000 SARL	EUR	8 000	1 129 638	100,00	107 600	107 600	84 828
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-3 929 602	100,00	61 526	-	-1 124 817
MOULINDUSTRIE SAS	EUR	390 000	2 759 424	100,00	2 266 453	2 266 453	164 506
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-18 569	100,00	1	1	-18 079

* Montants exprimés en devise d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
FREE INDUSTRIE SAS	-	-	-	2 614 061	-	-	1 048 723
TECHMO 61 SARL	-	-	-	2 534 634	-	39 276	762 108
CARAU SCI	-	-	-	315 390	-	-	-
ENGERMO LTDA	491 547	-	-	-	-	-	-
MOLDS HIGH TECH 2000 SARL	-	-	259 163	2 190 458	-	2 751	939 948
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	1 808 556	908 556	-	1 137 226	-	1 820	43 415
MOULINDUSTRIE SAS	-	-	-	8 026 938	-	354 369	222 919
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	-	-	-	326 245	-	-	15 729



TABLEAU DE FINANCEMENT (Euros)

RESSOURCES DURABLES	31/12/2008	31/12/2007
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat net comptable	760 196	- 125 374
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 029 395	408 759
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	68 876	106 164
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		54 404
Produit des cessions d'éléments d'actif	25 120	115 096
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	7 756	7 981
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 687 840	108 548
CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles	25 120	66 700
Cessions d'immobilisations financières		
Réductions d'immobilisations financières	295 091	319 486
AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS	-	-
AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	533 663	771 636
TOTAL DES RESSOURCES DURABLES	2 541 713	1 266 369
EMPLOIS STABLES		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT	-	-
ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	12 540	4 290
Immobilisations corporelles	331 574	1 140 145
Immobilisations financières	297 800	419 737
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-
RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES	1 049 943	968 826
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	1 691 857	2 532 999
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	849 856	- 1 266 629



EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Evolution	
	Besoin	Dégagement
D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours	139 742	
Avances et acomptes versés sur commandes	56 435	
Clients et autres créances	2 285 885	
Avances et acomptes reçus sur commandes		839 782
Fournisseurs et autres dettes		983 943
BFR D'EXPLOITATION	658 337	-
HORS EXPLOITATION		
Autres débiteurs	26 141	
Autres créditeurs	650 085	
BFR HORS EXPLOITATION	676 226	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 334 563	-

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)	849 856
--	----------------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		484 708



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des travaux en cours à leur coût de production. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons recherché l'existence éventuelle de pertes à terminaison à comptabiliser en provision.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait au MANS, le 20 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet ROUY SARL
Didier ROUILLARD Patrick FROGER

Patrice LEZLA



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos au 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementées.

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

▪ **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.**

1/ Votre Conseil d'Administration du 25 juin 2008 a autorisé l'acquisition de l'intégralité des titres détenus par Monsieur Alain LAUNAY au sein de la société **ERMOSOGA**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Zloty PLN, dont le siège social est à Dzierzoniow en POLOGNE, pour un montant de 50.000 €.

Administrateur concerné : Monsieur Alain LAUNAY

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

▪ **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

1/ Votre Conseil d'Administration du 2 janvier 2007 a autorisé votre Président à signer un avenant à la convention de prestations de services facturées par la Société **FREE INDUSTRIE** à votre Société.

Le montant est composé d'une partie fixe de 1 100 000 € et d'une partie variable correspondant à 14% du chiffre d'affaires réalisé par la société ERMO, exception faite du chiffre d'affaire apporté par MOULINDUSTRIE en sous-traitance, pour lequel le taux est de 4%.

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2008 s'élève à 2 179 892 € HT



Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

- **Facturation entre Sociétés du groupe**

1/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation par votre Société à la Société **FREE INDUSTRIE** de prestations diverses (électricité, téléphone).

Le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2008 s'élève à 29 270,20 € H.T

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

2/ Votre Conseil d'Administration du 2 janvier 2006 a autorisé votre Président à signer un avenant au bail de sous-location entre votre Société et la Société **FREE INDUSTRIE**, à effet du 1^{er} février 2006, pour tenir compte de la réduction de la surface louée.

Le nouveau loyer annuel est fixé à 44 000 € HT.

Le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2008 s'élève à 44 000 € HT

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

- **Intérêts de compte courant**

1/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par la Société **FREE INDUSTRIE** à votre Société.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 6.21 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2008 s'élève à 42,17 €

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

2/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société **ERMOSOGA**.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 6.46 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2008 s'élève à 83 656 €

Administrateur concerné : Monsieur Bertrand HUGAIN

3/ Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société **MOLDS HIGH TECH 2000**.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 6.21 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2008 s'élève à 64,32 €

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

4/ Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 6.21 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2008 s'élève à 1,58 €

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

- **Cautions**



1/ Votre Conseil d'Administration du 31 mai 2000 a autorisé votre Président à engager votre Société pour se porter caution solidaire de la société **MOLDS HIGH TECH 2000** envers la Société **AUXICOMI**, à hauteur de 259 163 euros, pour garantir le paiement et le remboursement au titre d'un crédit bail immobilier.
Le coût de la caution a représenté la somme de 1 037 euros au titre de l'exercice.

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

2/ Votre Conseil d'Administration du 20 juillet 2006 a autorisé votre Président à engager votre Société pour se porter caution solidaire de la Société **MOLDS HIGH TECH 2000** envers le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, à hauteur de 900 034 €, pour garantir le remboursement du prêt de 840 000 € contracté par cette filiale.

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Yves PICHEREAU

Fait au MANS

Le 20 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

CABINET ROUY SARL

Patrice LEZLA

Didier ROUILLARD Patrick FROGER



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2004	2005	2006	2007	2008
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 890 000	1 890 000	1 890 000	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nb max. d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de sousc.	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	9 649 357	9 217 323	8 009 972	10 076 952	9 297 234
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	269 460	544 473	1 125 494	125 244	1 747 735
Impôts sur les bénéfices	- 24 946	44 726	- 138 494	- 51 976	27 020
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 54 441	92 630	371 622	- 125 374	760 196
Résultat distribué	221 538	147 663	-	-	-
III. Résultats par action					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,16	0,26	0,67	0,10	0,95
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	- 0,03	0,05	0,20	- 0,07	0,42
Dividende attribué à chaque action	0,08	-	-	-	-
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	38	32	26	27	28
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 077 794	912 603	819 337	828 652	822 314
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	442 773	374 584	337 110	341 394	330 040